

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 5

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD

Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

Assemblée des délégués, du samedi 7 février 2009, à Moudon

A 13 h 30, le Président Jean-Claude Rossier ouvre l'Assemblée des délégués en saluant les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que la présence de Madame Magadis Richardet municipale à Moudon, M. Frédéric Brand, chef du service cantonal de l'agriculture, Dr Jacques-Henri Penseyres vétérinaire cantonal, Pascal Mayor chef de la station cantonale de l'arboriculture, Philippe Treyvaud représentant du comité de la SAR, Pierre-André Bonzon inspecteur cantonal des ruchers, Antoine Magnenat président de l'Association des inspecteurs, Ulrich Zaugg délégué FVA à la SAR, Alain Jufer responsable des moniteurs-éleveurs. Une septantaine de personnes sont présentes.

Une minute de silence est respectée en l'honneur des collègues disparus.

La section de Morges remet pour une année la médaille d'or d'Apimondia 95 à Georges Fardel président de la section de Moudon.

– **Président** (J.-C. Rossier): dans son allocution, il évoque les différentes manifestations organisées dans le courant de l'année 2008 pour célébrer le 100e anniversaire de la FVA, il remercie tous ceux qui ont contribué à sa réussite. Il profite pour demander à nos chefs de service du Canton de continuer à nous soutenir, financièrement, et aussi auprès du Conseil d'Etat. Il exprime ses inquiétudes quant à l'avant-projet de la loi sur l'agriculture vaudoise.

– **Finances** (H. Geissbuehler): les comptes se portent bien et laissent apparaître une perte d'exercice de Fr. 785.55. Le budget prévoyait une perte de Fr. 1920.–. La caisse des «Acariens» a diminué de Fr. 439.60 et laisse un fonds de caisse de Fr. 121'105.70.

– **Vulgarisation** (J. Troxler): entre le 29 mars et le 24 mai 2008, 67 participants ont fréquenté les 6 samedis de cours pour débutants à Marcellin. Cinq sections en collaboration avec la FVA ont participé de mi-avril à mi-juin au 40e anniversaire de l'Arboretum d'Aubonne. L'exposition a été un succès. Au Comptoir Suisse la vulgarisation a été présente sur un grand stand bien aménagé.

L'emploi de la steptomycine contre le feu bactérien et le traitement de semences de maïs avec des insecticides sont préoccupants. Nous espérons que la nouvelle loi sur l'agriculture vaudoise inclura l'apiculture et en particulier la formation, la vulgarisation, la promotion des produits de qualité et les épizooties.

– **Moniteurs-éleveurs** (A. Jufer): L'année 2008 a commencé par de grosses pertes dans une grande partie des ruchers du canton. En 2008, le regroupement a dû faire face à la sélection et à la multiplication de deux nouvelles lignées pour Vermeilley et pour l'Hongrin. Cela représente plus de 300 reines élevées pour, au final, n'en sélectionner qu'une vingtaine par station. Mme Gabrielle Soland notre nouvelle cheffe technique a réalisé un excellent travail en mettant de nouvelles méthodes en place.

– **Contrôle du miel** (B. Cherpillod) en 2008, plusieurs situations défavorables se sont juxtaposées, les récoltes ont été de moyennes à faibles. 14'523 labels FSSA ont été vendus en 2008, (un millier de plus qu'en 2007), en revanche la quantité de miel annoncée a subi une baisse de 33%. 32 exploitations ont été inspectées avec la check-list et 13 échantillons de miel ont été transmis à la Station de recherches Agroscope Liebefeld-Posieux pour une analyse chimique. La check-list ne donne pas satisfaction. Elle est trop compliquée et certains points sont incontrôlables, des modifications sont souhaitées. Il s'est vendu 31'075 labels «Miel du Pays de Vaud». Quinze miels ont été trans-

mis au Centre ORIPH, à Pomy. Tous ont répondu favorablement à l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires.

- Comptoir Suisse (R. Erismann): l'édition 2009, se déroulera du 18 au 27 septembre. Lors de l'édition 2008, il s'est vendu 636 kg de miel, un record.

- Swiss'Expo s'est tenue du 15 au 18 janvier 2009, au palais de Beaulieu. Les ventes de miel augmentent légèrement au fil des années: 53 kg, 6 de plus que l'année dernière. Si la vente n'est pas très fructueuse, l'ambiance très sympathique qui y règne vaut le déplacement.

- Inspectorat (P.-A. Bonzon): notre inspecteur cantonal annonce qu'au 30 août 2009 son mandat prendra fin auprès du SCAV. Après un léger répit lors de l'hivernage 2006-2007, les pertes se sont à nouveau manifestées la saison passée. 70% des apiculteurs ont déploré la disparition de colonies, un total de plus de 4'200 colonies, (38% du cheptel du canton). En 2008, 13 cas de loque américaine ont été signalés dont 6 récidives. Dès le 1er mars 2009, de nouvelles mesures de lutte contre la loque européenne entrent en vigueur, à savoir la décision d'imposer une zone d'interdiction d'un rayon de 1 km autour du foyer d'infection (séquestre).

- Changement au comité: en application des statuts, Jean-Claude Rossier qui a oeuvré 12 ans au sein du comité en qualité de vulgarisateur puis de président arrive en fin de mandat. Pour le remplacer M. André Pasche, membre de la section du Jorat a été nommé responsable de la vulgarisation. Jakob Troxler prend la présidence. J.-C. Rossier est nommé membre d'honneur de la FVA.

- Feu bactérien (P. Mayor): au moyen de clichés nous montre l'évolution du feu bactérien. La Suisse alémanique est nettement plus touchée que la Suisse romande. Bonne nouvelle: la streptomycine (antibiotique pour la lutte contre ce fléau) ne sera pas utilisée cette année par les arboriculteurs vaudois.

- Ont également pris la parole: Madame Magadis Richardet municipale, Jacques-Henri Penseyres vétérinaire cantonal, Frédéric Brand Service de l'agriculture, Philippe Treyvaud, représentant du comité de la SAR, et Ulrich Zaugg délégué SAR.

- Assemblée des délégués 2010: organisée par la section de Nyon, elle est fixée au samedi 6 février. A 16 h 50, le Président clôt l'assemblée, puis nous partageons un agréable verre de l'amitié, accompagné d'un excellent buffet, offerts respectivement par la Commune et la section de Moudon. Un grand merci à tous pour le chaleureux accueil et l'organisation de cette journée. Pour votre information, un rapport détaillé de l'assemblée est à votre disposition auprès de votre Président(e) de section, n'hésitez pas à le consulter.

Echandens le 4 mars 2009.

La Secrétaire FVA: **Christine Golay**

Inspectorat des ruchers

Mesdames, Messieurs, chers apiculteurs,

Mai, joli mois de mai, c'est ce que l'on espère tous! Ce mois correspond, pour la majorité d'entre nous, au développement optimal de nos colonies, à la première récolte et parfois à l'essaimage. La division, dite naturelle, des colonies doit être mise à profit par l'apiculteur averti. Il sera temps de prélever les premiers nucléis des ruches les plus fortes ou de celles qui ont l'humeur vagabonde. En procédant de la sorte, l'essaimage sera mieux maîtrisé, en assurant en plus la relève et le renouvellement du cheptel.

Ces nucléis hâtifs n'ont pas besoin d'être conséquents, il suffit d'un cadre de couvain de tous âges et d'un cadre de couvain operculé, bien couvert d'abeilles, puis d'un cadre de provisions. Déplacé avec l'assentiment de votre inspecteur sur un emplacement distant d'au moins 2 km du rucher initial, cette petite unité (ou ces petites unités) élèvera une jeune reine qui pourra éventuellement être remplacée par la suite.

Opportunité à saisir: lorsque tout le couvain operculé sera éclos, profitez d'effectuer un traitement contre varroa:

- soit avec l'application ponctuelle de 15 ml d'acide formique à 70% sur éponge de ménage de 15/15 cm, à placer au-dessus des cadres
- soit en pulvérisant 3 à 4 ml, par faces de cadres occupés par les abeilles, une solution d'acide oxalique (30 gr. d'acide oxalique dihydrate dissous dans un litre d'eau).

Ainsi hors du couvain, les parasites rendus vulnérables seront aussitôt exterminés. Pour une raison logique, le traitement de tous vos nucléis réunis au même emplacement sera exécuté le même jour.

Si l'apport de nectar est insuffisant, il est conseillé d'apporter un complément de nourriture à ces petites unités que vous agrandirez au fur et à mesure de leur développement. En procédant de cette façon, avec un contrôle régulier desdits nucléis, vous obtiendrez d'excellentes jeunes colonies pour la saison suivante.

Le maintien de votre cheptel a un prix; en consentant à quelques efforts, vous serez récompensés.

Bonne continuation!

*L'inspecteur cantonal des ruchers
P.-A. Bonzon*

A VENDRE

cause décès

1 lot matériel apicole + livres d'apiculture

Prix à discuter, appelez au

tél. 024 481 10 86

le soir 18 à 19 heures

(Chablais VS)

Section Echallens – activités futures

● ARBORICULTURE ET APICULTURE

Exposé de M. P. Muller arboriculteur à Cheseaux-Noréaz et de M. J.C. Muller apiculteur le mercredi 6 mai 2009 à 19 heures au Rucher de M. Claude Marcel à Yvonnand pour les membres de la Menthue et du Gros de Vaud.

Pour le regroupement du transport, prière de vous adresser à M. A. Magnenat au 079 77 22 550.

● MIEL, EXTRACTION, CONDITIONNEMENT

Exposé de M. Ernest Fellenbach le mercredi 27 mai 2009 à 20 heures au café du Lion d'Or à Vuarrens

● COURS D'ÉLEVAGE DE REINES

Démonstration de M. A. Magnenat. Au rucher de M. A. Magnenat le lundi 1^{er} juin 2009 dès 13 h 30.

Pour toutes informations prière de téléphoner au 079 77 22 550.

Le secrétaire

NEUCHÂTEL

La section du Val-de-Ruz & littoral organise un cours d'élevage théorique le 19 mai à 19 heures à Evologia de Cernier.

A VENDRE dès fin mai

Reines carnioliennes 2009

très douces, issues de souches sélectionnées à fort rendement.

Prix : fr. 35.— tout compris

PRAZ Robert

Route du Sanetsch 54, **1950 Sion**

Tél. 027 322 48 19

Rithner Apiculture à Monthey

*vous propose pour la saison du miel...
...de renouveler vos bâtisses et d'essayer le plastique qui a fait ses preuves !*

LES BATICADRES de hausse DB 25 mm en matière plastique

Cellules plastiques prébâties de 4,5 mm. Très bien acceptées par les abeilles qui les prolongent impeccablement jusqu'à 9 mm avec leur propre cire. Désoperculation et extraction sans problème. Lavables, réutilisables.
Fr. 4.50 la pièce. Par carton de 30 p.: Fr. 4.- Rabais de quantité sur demande

LES GRILLES à REINES en plastique pour DB 12 et 10 cadres

Faciles d'application, empêchent la ponte dans les cadres de hausses, permettant ainsi de retirer la récolte à n'importe quel moment.
Se nettoient facilement par basse température.

La pièce: Fr. 10.- Par 10 p.: Fr. 9.50 Par 20 p.: Fr. 9.-

Les cadres de corps **Dadant-Blatt** *économiques* montés avec fils inox verticaux, de fabrication étrangère, en pack de 10 pièces. Fr. 35.-

LA TRAPPE A POLLEN Rithner à Fr. 62 .-

pour la récolte d'un pollen frais, source naturelle d'énergie et de tonus ...

LA RUCHE ITALIENNE standard, DB12, vide avec hausse Fr. 260.-

La ruche économique bon marché ...

LA BALANCE pour ruche à Fr. 690.-

65 cm de large, 55 cm de profondeur et 16 cm de hauteur, 160 kg de charge utile, pesant 27 kg, entièrement carrossée, protection émaillée grise, curseurs à graduations de 10 kg et 100 grammes.

LA CHAUDIERE A VAPEUR pour fondre les vieux rayons Fr. 255.-

Après la première visite générale de printemps, ne laissez pas « traîner » les vieux rayons usagés qui ne valent pas la peine d'être conservés. Pour la fonte de ces rayons usagés, nous vous proposons une petite merveille qui va vous permettre, tout simplement, de récupérer et filtrer vous-mêmes votre cire et de pouvoir la stocker sans danger de fausse-teigne. Nous serons alors repreneur de vos pains de cire à longueur d'années en échange de nouvelles cires gaufrées.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous consulter.

**RITHNER & Cie – cp 102 – 1870 MONTHEY 1
Tél. 024 471 21 54**

Heures d'ouverture:

*toute l'année, du lundi au vendredi 7h45 à 12 h – 13h30 à 18h
le samedi matin de 8h à 12 h*

Magasins dépositaires exclusifs: AGROL à Sierre • LANDI à Eysins